

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : De l'espace pour nos commerçants.
Initiant : Henri Klunge

Ce n'est un secret pour personne : le commerce de détail lausannois n'est pas au meilleur de sa forme, pour ne pas dire qu'il est mal en point.

La Municipalité fait son possible pour le redynamiser et la nouvelle fondation pour le commerce lausannois, présidée par une ancienne conseillère municipale, fait un excellent travail.

Nous constatons cependant que pour qu'un commerce soit attractif et viable, il faut qu'il puisse être visible pour les passants, potentiels acheteurs. Nous estimons que, moyennant certaines règles esthétiques strictes et pour autant que la situation sécuritaire pour les usagers de la chaussée le permette, il devrait être autorisé pour les commerçants lausannois de disposer gratuitement des trois premiers mètres devant leur devanture.

Une telle mesure permettrait de rendre le magasin plus convivial, accueillant et attractif, sans que cela ne génère aucun impact financier pour la ville, les propriétaires ou les commerçants.

La présente initiative invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'octroyer un droit d'usage sur les premiers mètres du domaine public devant les devantures des commerces lausannois.

Lausanne, le 09 avril 2019

L'initiant :
Henri Klunge

